



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »

(Notre-Dame, le 13 juillet 1917)

Lettre de liaison n° 29 (13 juin 2016)

Chers amis,

Nous voici à un an du centenaire de l'apparition du 13 juin 1917 au cours de laquelle Notre-Dame fit cette révélation extraordinaire : « *Jésus veut établir dans le monde la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.* »

L'année précédente, l'Ange de la Paix avait préparé les petits pastoureaux à cette demande en leur parlant par trois fois du Cœur Immaculé de Marie :

- Au printemps : « *Les Cœurs de Jésus et de Marie sont attentifs à la voix de vos supplications.* »
- Durant l'été : « *Les Cœurs de Jésus et de Marie ont sur vous des desseins de miséricorde.* »
- À l'automne : « *Par les mérites infinis de son très Saint Cœur [de Jésus] et du Cœur Immaculé de Marie, je Vous demande la conversion des pauvres pécheurs.* »

Et le 13 juillet 1917, la Sainte Vierge répéta presque mot pour mot la demande exprimée un mois plus tôt. L'expression "Cœur Immaculé" reviendra 6 fois dans son discours : 2 fois le 13 juin et 4 fois le 13 juillet.

Jacinthe eut une perception aigüe de l'importance de cette dévotion. Quelques jours avant de partir à l'hôpital, elle confia à sa cousine :

Dis à tout le monde que Dieu nous accorde ses grâces par le moyen du Cœur Immaculé de Marie ; que c'est à Elle qu'il faut les demander ; que le Cœur de Jésus veut qu'on vénère avec lui le Cœur Immaculé de Marie.

Une fois entrée chez les sœurs de sainte Dorothee, Lucie s'employa très vite à faire connaître cette demande divine. En octobre 1928, elle écrivit à l'évêque de Leiria :

Le bon Dieu, dans son infinie miséricorde, se plaint de ne pouvoir supporter plus longtemps les offenses qui se commettent contre l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge. Il dit qu'à cause de ce péché, un grand nombre d'âmes tombent en enfer, et il promet de les sauver, dans la mesure où l'on pratiquera la dévotion suivante [les cinq premiers samedis du mois], avec l'intention de faire réparation au Cœur Immaculé de notre très Sainte Mère.

Par la suite, Notre-Seigneur rappela plusieurs fois à sœur Lucie qu'Il tenait tout particulièrement à cette dévotion, en particulier le 29 mai 1930, à Tuy, où Il lui confia : « *Le Cœur Immaculé de Marie m'a inspiré de demander cette petite réparation, et, en considération de celle-ci, d'émouvoir ma miséricorde pour pardonner aux âmes qui ont eu le malheur de l'offenser.* »

Quelques années plus tard, sœur Lucie écrivit au père Gonzalès qui fut un de ses confesseurs :

Dans une autre communication, Notre-Seigneur m'a dit, vers mars 1939 : « Demande, insiste de nouveau pour qu'on divulgue la communion réparatrice des premiers samedis en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie. »

Et le 19 mars 1939, elle écrivit au père Aparicio, un autre de ses confesseurs :

De la pratique de cette dévotion, unie à la consécration au Cœur Immaculé de Marie, dépendent pour le monde la paix ou la guerre. C'est pourquoi j'ai tant désiré sa propagation ; et puis, surtout parce que telle est la volonté de notre bon Dieu et de notre si chère Mère du Ciel.

Le 27 mai 1943, elle écrivit à l'évêque de Gurza :

Notre-Seigneur me disait, il y a quelques jours : « Je désire très ardemment la propagation du

culte et de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, parce que ce Cœur est l'aimant qui attire les âmes à Moi, le foyer qui irradie sur la terre les rayons de ma lumière et de mon amour, la source intarissable qui fait jaillir sur la terre l'eau vive de ma miséricorde ».

Peut-on être plus clair ? Jésus veut qu'on vénère le Cœur Immaculé de Marie et Il en donne la raison : c'est l'aimant qui attire les âmes à Lui.

Certes, il ne s'agit là que d'une révélation privée, mais il ne s'agit pas de n'importe quelle révélation privée : celle-ci a été authentifiée par des phénomènes prodigieux que l'on ne retrouve dans aucune autre apparition. Les révélations de Fatima ont donc une portée tout à fait à part. En effet, dans un article intitulé *Réflexions sur un acte de consécration*, le père Joseph de Sainte Marie expliquait :

S'il est vrai que la nature de l'acte de foi est déterminée par le motif sur lequel repose cet acte, on doit en conclure qu'une foi humaine est celle qui repose sur un témoignage humain et que, à l'inverse, là où intervient un témoignage surnaturel, d'origine divine, l'acte de foi requis sera lui aussi marqué d'un caractère surnaturel. Ce ne sera pas la foi théologale que, par définition, seule la Révélation évangélique proposée par l'Église peut exiger et fonder. Mais ce ne sera pas non plus une foi purement humaine, laissée au libre choix de chacun. En termes simples disons : à partir du moment où il est établi que Dieu nous parle, par Lui-même ou par un messager, sa parole fonde un acte de foi qui appartient d'une certaine manière à l'ordre surnaturel. Elle le fonde et elle l'exige ; il y a obligation de croire et donc d'obéir.

Or, le miracle du soleil observé par 70 000 témoins constitue bien un témoignage sinon surnaturel tout au moins « *d'origine divine* ». Et le père Joseph de Sainte Marie poursuit en affirmant :

*Ainsi donc, lorsque les papes consacrent le monde au Cœur du Christ ou à celui de la Vierge sur la requête qui leur en est faite par voie prophétique, et après s'être assurés que ce geste répond bien aux exigences de la Nouvelle Alliance, (...) leur démarche n'est pas simplement légitime ; **elle est la réponse à une obligation d'ordre surnaturel qui s'impose à eux.***

C'est peut-être suite à des considérations analogues que le pape Jean-Paul II a pu dire lors de son premier pèlerinage à Fatima : « *Le contenu de l'appel de la Dame de Fatima est si profondément enraciné dans l'Évangile et dans toute la Tradition que l'Église sent sa responsabilité engagée par ce message.* »

On peut donc en déduire que, depuis Fatima, la dévotion au Cœur Immaculé s'impose à nous comme une volonté divine. Or notre amour pour Notre-Seigneur ne doit-il pas nous porter spontanément à répondre à son désir en pratiquant cette dévotion ? Ne devons-nous pas, pour Lui montrer notre docilité à sa volonté, travailler avec empressement à faire connaître cette dévotion ? Il faut vraiment que le centenaire des apparitions de Fatima soit pour nous l'occasion de bien prendre conscience du devoir que nous avons de l'embrasser et de la répandre autour de nous. En agissant ainsi, nous suivons les conseils de Jacinthe à sa cousine peu avant de mourir. Et surtout, nous offrirons à Jésus la joie de voir une de ses volontés accomplie puisqu'Il a dit : « **Je désire très ardemment la propagation du culte et de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie** ».

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.

Yves de Lassus

Président de Cap Fatima 2017 (www.fatima100.fr)

Informations diverses

Différents moyens sont à votre disposition pour soutenir vos actions en vue de répandre la dévotion au Cœur Immaculé de Marie : affiches, dépliants, images. N'hésitez pas à nous en demander (Voir sur le site à la page [Le projet/Documents sur Cap Fatima 2017.](#))

Pour les enfants, il existe aussi différents moyens adaptés à leur âge pour leur faire connaître et aimer cette dévotion : un bulletin bimensuel, des CD sur la vie des petits voyants, etc. (Voir sur le site enfantsdefatima.org à la page [Boutique.](#))

Enfin, il existe un moyen d'apostolat facile : c'est d'abonner les membres de votre famille ou vos amis à la lettre de liaison. Il est fréquent d'offrir comme cadeau un abonnement à une revue que l'on apprécie. Pourquoi ne pas faire la même chose pour la lettre de liaison qui a l'avantage en plus de ne rien coûter ?

Pour abonner quelqu'un, vous pouvez :

- soit l'abonner directement sur le site en inscrivant son adresse mail dans la partie *Lettre de liaison* dans le bandeau de gauche de la page d'accueil, puis en lui envoyant un mail pour lui signaler que l'abonnement vient de vous,
- soit en nous envoyant les adresses des personnes que vous souhaiteriez abonner : elles recevront la lettre avec l'indication qu'elle est envoyée de votre part.